

Designation de suppléante pour Mademoiselle Tallon

Numéro d'inventaire : 2016.36.256

Type de document : texte ou document administratif

Période de création : 1er quart 20e siècle

Date de création : 1915

Matériau(x) et technique(s) : papier

Description: Feuille double tapuscrite et manuscrite. "Académie de Caen, inspection académique de la Seine-Inférieure, X.1034. Université de France, Rouen le 6 Mars 1915. L'inspecteur d'académie de la Seine-Inférieure à Mlle Tallon, école Pouchet... je vous ai désigné pour suppléer M. Delarue mobilisé à l'école de Rouen (A. Pottier) en qualité d'intérimaire, à partir du 15 mars 1915 et jusqu'à nouvel ordre. L'inspecteur d'Académie".

Mesures: hauteur: 21 cm

largeur: 13,7 cm

Mots-clés: Gestion des personnels: recrutement, nominations, etc.

Filière : École primaire élémentaire

Autres descriptions : Langue : Français

Pagination: n. p.

Commentaire pagination: 1 p.

Lieux: Rouen

ACADÉMIE DE CAEN

UNIVERSITÉ DE FRANCE

INSPECTION ACADÉMIQUE

de la

Seine - Inférieure

X. 1034

Rouen, le 6 Mars 1916.

L'Inspecteur d'Académie de la Seine-Inférieure,

à M elle Calley.

J'ai l'honneur de vous faire savoir que, par application de la circulaire ministérielle du 18 août 1914, je vous ai désigné pour suppléer M. Delance, mobilisé à l'école de Rossen (16. Galtain,) en qualité d'intérimaire, à partir du 16 Mars 1914, et jusqu'à nouvel ordre.

Vous recevrez à ce titre une indemnité non soumise à retenue calculée sur le taux de 100 francs par mois.

Il est dit dans la circulaire ministérielle que les Municipalités logeront ces intérimaires soit dans un local communal, soit dans une famille.

L'Inspecteur d'Académie,